N O T A B E N E

Fiches linguistiques et terminologiques à l'intention des médias

Hubert Troestler
Office de la langue française

Québec

En collaboration avec
le Cercle de presse de l'Estrie
le Cercle de presse de Sept-Îles
le Cercle de presse du Saguenay
le Cercle de presse Lafrançois
(Baie-Comeau)

Réalisation:
Service des publications
Direction des communications
Office de la langue française

Graphisme:
Michel Gauthier
Micheline M'Nicoll
Yoland Paré

Couverture:
Yoland Paré

© Gouvernement du Québec, 1983
Dépôt légal — 2e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-10136-7

N O T A B E N E

Fiches linguistiques et terminologiques à l'intention des médias

Hubert Troestler

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

En collaboration avec
le Cercle de presse de l'Estrie
le Cercle de presse de Sept-Îles
le Cercle de presse du Saguenay
le Cercle de presse Lefrançois
(Baie-Comeau)

Avec la collaboration de

Armand Bélanger
Hélène Cajolet-Laganière
Robert Fournier
Pierre Richard
Stéphane Tackels

Office de la langue française

Sous la direction de
Solange Chalvin
Directrice des bureaux régionaux
Office de la langue française

Préface

«Le français est une langue très difficile, pleine de menus traquenards» écrivait André Gide.

Instrument quotidien de travail pour les journalistes et les communicateurs, la langue française se laisse apprivoiser, devient même familière, mais ne se laisse jamais posséder entièrement. C'est à l'heure de tombée, au moment d'écrire sous pression, que les mots nous échappent ou encore que les formes fautives ou les anglicismes, dus à l'environnement nord-américain dans lequel nous vivons, nous viennent au bout des doigts.

C'est pour aider les gens du métier aux prises avec ces problèmes que **Nota bene** voit le jour. Il est le résultat d'une mise en commun par les journalistes eux-mêmes d'une série de «menus traquenards» tendus par la langue. Il est le produit du travail d'équipes interrégionales comprenant des professionnels de la rédaction et des linguistes de l'Office de la langue française.

Ma carrière de journaliste au quotidien «Le Devoir», où l'on est très exigeant en fait de qualité de la langue, m'a incitée à ne jamais me départir de ce souci de l'exactitude, de la clarté de la phrase et de l'expression, du mot juste.

En tant que directrice des bureaux régionaux de l'Office de la langue française, j'ai ainsi cherché à susciter l'intérêt des journalistes de la presse régionale pour la qualité de la langue, persuadée qu'ils sont des partenaires de première ligne dans l'amélioration du français au Québec.

Meilleure sera la langue des médias, meilleure sera notre langue à tous.

Nota bene est un modeste instrument de travail que les membres des comités intermédias, en collaboration avec l'Office de la langue française, sont heureux d'offrir à tous leurs collègues à l'occasion de l'Année mondiale des communications.

Solange Chalvin

Remerciements

Nous tenons à remercier très sincèrement Mmes Noëlle Guilloton et Hélène Martin ainsi que MM. Armand Bélanger et Stéphane Tackels pour l'aide qu'ils nous ont apportée et les précieux conseils qu'ils nous ont donnés dans la réalisation de ce travail.

Nous exprimons aussi notre gratitude à M. Marc Richard qui a accepté de réviser les fiches traitant de toponymie dans cet ouvrage.

Nous désirons enfin assurer de notre reconnaissance les représentants des médias du Saguenay — Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et de la Côte-Nord pour leur participation à nos travaux depuis 1980.

Avant-propos

Langue et communication: voilà bien deux notions indissociables et interactives! C'est pourquoi l'Office de la langue française désire souligner de façon particulière l'**Année mondiale des communications** en publiant **Nota bene**.

La communication est la transmission de l'information d'un point à un autre, justification de l'existence de tout média. Le transfert de l'information s'effectue au moyen de canaux, de supports techniques mais aussi bien sûr au moyen d'un code, d'un message, d'une langue. La langue devient alors essentiellement instrument de communication, outil au service du communicateur au même titre que les techniques nouvelles. Mais la langue, c'est aussi une richesse et un contrat collectif et les médias, par leur influence, y tiennent une place prépondérante. Les fréquents «Je l'ai lu dans le journal. . .» ou «On l'a dit à la radio. . .» constituent des clichés populaires qui démontrent à quel point est inévitable la notion de responsabilité du journaliste, du rédacteur, de l'animateur, du communicateur.

C'est sans aucun doute cette conscience de leur rôle d'agents multiplicateurs qui, en 1978, a incité une poignée de journalistes du Saguenay — Lac-Saint-Jean à jeter les premières bases du projet **Nota bene**.

De fil en aiguille s'est créé un comité intermédias formé de représentants de la presse régionale et de l'Office de la langue française qui, en septembre 1980, présentait un modeste cahier traitant d'une cinquantaine de questions linguistiques et terminologiques. De conception fort artisanale, cette publication répondait néanmoins à une attente du milieu, à un tel point que le tirage prévu a dû être triplé en quelques semaines.

Et c'est à partir de ce moment que **Nota bene** a fait boule de neige: jusqu'en Estrie en 1980 et finalement sur la Côte-Nord en 1981, où se sont formés deux autres comités intermédias.

Enfin, des représentants des trois comités se sont réunis en février 1983 à Québec où, d'un commun accord, ils ont convenu de réunir les fiches des cahiers régionaux et d'en faire une publication destinée à une clientèle beaucoup plus large. Cette rencontre interrégionale a en outre permis de recueillir les suggestions des lecteurs quant au format et

à la présentation matérielle du présent cahier, qui est donc le fruit d'une initiative du milieu journalistique de trois régions du Québec et d'une étroite collaboration entre communicateurs et linguistes.

Nota bene n'a aucunement la prétention de se substituer aux nombreux ouvrages plus détaillés qui figurent dans la bibliographie. Il faut plutôt le voir comme un recueil des fiches élaborées à partir des besoins exprimés depuis trois ans par les comités intermédias, ce qui explique son caractère non exhaustif et non thématique. Mais rien n'empêche de songer dès maintenant à un éventuel **Nota bene 2**, d'autant plus que les comités intermédias manifestent déjà la volonté de poursuivre leurs activités régionales.

C'est à la demande des représentants des médias engagés dans ce projet et afin de rester fidèles à la présentation des cahiers régionaux que, pour simplifier la consultation, nous avons volontairement présenté les articles dans l'ordre des expressions de langue anglaise ou des expressions dites «fautives», même si cette façon de procéder n'est pas habituelle à l'Office de la langue française. Un système de renvois permet aussi de repérer facilement les entrées françaises, ce qui justifie l'absence d'index.

Nota bene a donc été réalisé à l'intention des communicateurs, des journalistes, des animateurs de la radio et de la télévision et des rédacteurs travaillant dans les médias du Québec, mais il s'adresse également à toute personne soucieuse de la qualité du principal outil de communication: la langue française.

Au nom des comités intermédias, nous espérons que ce recueil vous permettra de trouver réponse à quelques problèmes courants.

Hubert Troestler

Sommaire

5 Préface

6 Remerciements

7 Avant-propos

10 Notes liminaires

11 Fiches linguistiques et terminologiques

75 Bibliographie

Notes liminaires

Les entrées et les renvois sont classés par ordre alphabétique.

L'emploi du **caractère gras** souligne les formes à employer ou les points sur lesquels on désire attirer l'attention du lecteur, alors que l'emploi de l'*italique* désigne un usage à éviter.

L'abréviation **Ex.** désigne un ou des exemples, qui placent le terme ou l'expression dans son contexte.

Certaines fiches précisent le domaine d'emploi d'un terme lorsqu'elles traitent de l'emploi de ce terme dans ce seul domaine.

Nota bene

«Mots latins signifiant **notez bien**, utilisés en français pour attirer l'attention du lecteur sur une remarque importante.»

Le Petit Robert

Fiches linguistiques et terminologiques

A

1. abonnement

Voir *billet de saison*

2. abréviation

Par **abréviation**, on entend la forme réduite d'un mot résultant du retranchement d'une partie des lettres de ce mot:

boul. (boulevard)
chap. (chapitre)
compl. (complément)

L'abréviation se fait le plus souvent par la suppression des dernières lettres d'un mot, que l'on coupe avant une voyelle; on procède ainsi dans tous les cas où il n'existe pas d'abréviations conventionnelles.

Il faut éviter d'abréger un mot par la suppression d'une seule lettre; la suppression de deux lettres est toutefois tolérée. On écrira donc **chim.** (chimie) et **civ.** (civil) et il faut employer **t.** (tome) et **p.** (page).

Le point abréviatif se met à la fin de toute abréviation où ne figure pas la dernière lettre du mot:

ex. (exemple)
irrég. (irrégulier)

mais:

M^me^ (madame)
N^o^ (numéro)

3. à cause de

Voir *dû à*

4. accéléré

Voir *slow motion*

5. accents sur les majuscules et les sigles

Les majuscules prennent les accents, le tréma et la cédille lorsque les minuscules équivalentes en comportent:

LE BUREAU RÉGIONAL DE L'OFFICE DE
LA LANGUE FRANÇAISE À JONQUIÈRE

De même, les majuscules apparaissant dans les abréviations suivent la même règle et prennent l'accent:

Édit. (Éditeur)
N.-É. (Nouvelle-Écosse)
Électr. (Électricité)

Toutefois, les sigles et les acronymes écrits en majuscules ne prennent jamais d'accent:

C.R.E.P.S. (Centre régional d'éducation physique et de sports)

E.N.A.P. (École nationale d'administration publique)

Voir aussi **sigle**

6. adaptateur

Voir *rewriting*

7. adaptation

Voir *rewriting*

8. *à date*

Éviter: *à date*

Ex.: Mettre son travail *à date*.

Employer:

à jour

Ex.: Mettre son travail **à jour**.

L'expression *à date* est un calque de l'anglais *to date*. On emploie également de façon abusive l'expression *jusqu'à date* (*up to date*) dans le sens de **jusqu'à maintenant**, **jusqu'à présent**, **jusqu'à ce jour**, **jusqu'ici**.

9. admettre au départ

Voir *prendre pour acquis*

10. à jour

Voir *à date*

11. *à l'année longue*

Éviter: *à l'année longue*

Ex.: Les bateaux naviguent sur le Saguenay *à l'année longue*.

Employer:

à longueur d'année

toute l'année

Ex.: Les bateaux naviguent sur le Saguenay **toute l'année**.

Les expressions *à l'année longue* et *à la journée longue* sont des anglicismes.

12. à la suite de

Voir *en rapport avec*

13. à l'avance

L'emploi de cette locution, qui signifie «par anticipation», est à déconseiller avec des verbes qui contiennent en eux-mêmes une idée d'anticipation, comme prévoir, prédire, pressentir, prévenir, etc.

Ainsi, **prévoir un fait**, c'est en voir à l'avance la possibilité: *prévoir un fait à l'avance* est donc un pléonasme.

À l'avance, **d'avance** et **par avance** sont synonymes.

14. Alcan
Voir **Hydro-Québec**

15. alcootest
Voir *ivressomètre*

16. *aller en grève*
Éviter: *aller en grève*

Employer:
déclencher la grève
faire la grève
se mettre en grève

L'expression *aller en grève* est calquée sur l'anglais. Notez que **débrayer** est français, mais de niveau populaire dans ce sens.

17. à l'occasion de
Voir *en marge de*

18. à longueur d'année
Voir *à l'année longue*

19. *alternatives, deux*
Éviter: *deux alternatives*
Ex.: Il y a *deux alternatives*: partir ou rester.

Employer:
une alternative
Ex.: Il y a **une alternative**: partir ou rester.

Une alternative, c'est la présence de deux possibilités, deux décisions, deux éventualités entre lesquelles il faut choisir, telles que le choix de l'une exclut l'autre, alors qu'en anglais, *alternative* désigne chacune des possibilités. **Partir ou rester: voilà l'alternative!** Ainsi, en français, les deux partis entre lesquels il s'agit de choisir ne font qu'une seule alternative. De plus, le mot alternative ne signifie pas **solution de rechange.**

20. *A.M.*
Voir **heure**

21. aménagement
Voir *harnachement*

22. amorce
Voir *leader*

23. animateur matinal
Voir *morning man*

24. année budgétaire
Voir *année fiscale*

25. année civile
Voir *année de calendrier*

26. *année de calendrier*
Éviter: *année de calendrier*

Employer:
année civile

27. année financière
Voir *année fiscale*

28. *année fiscale*
Éviter: *année fiscale*

Employer:
exercice
exercice financier

Le terme **exercice financier** ou **exercice** désigne, dans une unité de gestion, une entreprise ou un organisme public, la période de temps pour laquelle sont établies des prévisions financières ou encore sont dégagés des résultats financiers.

Notez que les synonymes **année financière** et **année budgétaire** ne sont utilisés que dans le domaine de la comptabilité du secteur public.

29. *annonces classées*
Éviter: *annonces classées*

Employer:
petites annonces

30. annonce (publicitaire)
Voir *commercial*

31. annuler
Voir *canceller*

32. antécédents
Voir background (2)

33. *a posteriori*
a priori

La location adverbiale *a **priori*** signifie «avant toute expérience, au premier abord», alors que la locution ***a posteriori***

signifie tout le contraire, c'est-à-dire «en partant des données de l'expérience, après expérience».

Comme il s'agit de deux locutions latines, elles ne prennent pas d'accent.

34. appuyer
Voir *seconder*

35. à propos de
Voir *en rapport avec*

36. argent, de l'
Voir *argents, des*

37. *argents, des*
Éviter: *des argents*
Ex.: L'État affectera *des argents* supplémentaires au développement touristique.

Employer:
de l'argent
des crédits
des fonds
des sommes
Ex.: L'État affectera **des fonds** supplémentaires au développement touristique.

Le terme **argent** employé au pluriel est un archaïsme. **Argent** ne s'utilise qu'au singulier, au sens propre de monnaie et au sens figuré de richesse.

38. arrière-plan
Voir *background* (2)

39. article
Voir *item*

40. articles et toponymes

le, les
Lorsqu'un toponyme commence par les articles définis **le** ou **les**, on remplace ces derniers par **au**, **aux**, **du** ou **des**, selon le cas, à l'intérieur d'un texte suivi:
les habitants des Éboulements (Les Éboulements)
un voyage aux Escoumins (Les Escoumins)

la, l'
Lorsqu'un toponyme commence par les articles définis **la** ou **l'**, on conserve ces derniers et on les fait précéder de la préposition **à** ou **de**, selon le cas, à l'intérieur d'un texte suivi:
les habitants de l'Anse-Saint-Jean
un voyage à La Tuque

Enfin, pour les toponymes qui ne commencent pas par un article, on ne doit pas utiliser *du* ou *des* pour **de**, ni *au* ou *aux* pour **à**:

à Lac-Bouchette, à Trois-Rivières, à Cap-de-la-Madeleine

Voir aussi **toponyme**

41. assurément

Voir *définitivement*

42. *à toutes fins pratiques*

Éviter: *à toutes fins pratiques*

Employer:

à toutes fins utiles

43. à toutes fins utiles

Voir *à toutes fins pratiques*

44. *au niveau (de)*

Au niveau de signifie, tant au sens propre qu'au sens figuré, «à la hauteur de, à la portée de»:

Le cours est au niveau des étudiants.

Ce journaliste est au niveau de la tâche qui lui est confiée.

Néanmoins, on a tendance à employer abusivement cette locution dans toutes sortes de contextes. Quelques exemples: *au niveau touristique, au niveau féminin du comité, au niveau des retombées économiques, au niveau de la main-d'oeuvre, au niveau du hockey, au niveau du ministre*, etc.

Dans tous ces exemples, cette expression pourrait être avantageusement remplacée par **dans, par, pour, dans le domaine (de), en matière de, au chapitre de, pour ce qui est de, en ce qui concerne**, etc.

Une simple question de style!

45. *au plan (de)*

Cette expression très répandue possède cependant deux défauts. Premièrement, elle constitue une altération de l'expression usuelle **sur le plan (de)**:

sur le plan de l'administration municipale;

sur le plan affectif

Enfin, elle tend à devenir un cliché qui perd tout sens lorsque l'idée de **plan** est absolument étrangère à l'usage qu'on fait de l'expression. Il vaudrait mieux utiliser des tournures courantes telles que: **quant à, en ce qui concerne, en ce qui touche, au point de vue**.

46. avérer, s'

Le verbe **avérer** provient du latin où il signifie **vrai**. Il est donc recommandé pour des raisons étymologiques d'éviter des tours comme:
s'avérer vrai (pléonasme)
ou encore
s'avérer faux (contradiction)

Il faut plutôt dire:
Cette nouvelle **se révèle fausse**;
ce raisonnement **s'est avéré juste**.

D'une manière générale, il ne faut pas abuser de l'emploi de ce verbe. On peut aisément le remplacer, selon les contextes, par **apparaître**, **se révéler** ou tout simplement **être**.

47. averse de neige

Il s'agit d'une expression juste dans le domaine de la météorologie pour désigner une précipitation solide, subite et abondante, quelquefois violente, mais de courte durée.

Les expressions **chute de neige** et **tempête de neige** sont également correctes, selon les contextes.

Voir aussi **météo**

48. *aviseur légal*

Éviter: *aviseur légal*

Employer:
conseiller juridique

Calque de l'anglais *legal adviser*.

49. avoir la chance (de gagner)

Voir *risquer*

B

50. *back-bencher*

Éviter: *back-bencher* (Domaine: politique)

Employer:
député de l'arrière-ban (sens péjoratif)
député de l'arrière-plan (sens péjoratif)
simple député

51. *background* (1)

Éviter: *background* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
bruit de fond

Ce terme désigne un élément sonore de second plan, recherché ou non.

52. *background* (2)
Pour désigner l'ensemble des données historiques, sociologiques, politiques, etc. dont découle un événement, *background* se rend souvent par **arrière-plan**.

Lorsqu'il s'agit de l'ensemble des connaissances acquises et des travaux effectués par une personne, on utilisera plutôt le terme français **antécédents**.

53. bande annonce
Voir *preview*

54. bande magnétoscopique
Voir *videotape*

55. bande-témoin
Voir *log tape*

56. *bilan*
Éviter: *bilan*
Ex.: *Le bilan des dépenses.*

Employer:
état
Ex.: **L'état des dépenses.**

Le bilan donne l'actif et le passif, à une certaine date. On ne peut donc pas parler du *bilan des dépenses*.

L'emploi de *bilan* pour désigner le **nombre** ou la **liste** des morts de la fin de semaine ou le **compte** des dégâts d'un incendie est également discutable.

57. *billet de saison*
Éviter: *billet de saison*

Employer:
abonnement
carte d'abonnement
Il s'agit d'un calque de l'anglais *season ticket*. L'endroit où l'on se procure les abonnements peut s'appeler une **billetterie**. En effet, ce terme désigne le lieu où est effectuée la délivrance des billets.

58. billetterie
Voir *billet de saison*

59. bloc-générique
Néologisme qui désigne dans le domaine du journalisme, le cadre où figurent le titre, l'adresse, la liste des collaborateurs d'un journal ou d'une revue ainsi que les conditions d'abonnement. Le terme **placard administratif** peut également être employé dans ce sens.

60. BP
Voir *C.B.*

61. breffage
Voir *briefing*

62. *briefing*
Éviter: *briefing*
Ex.: Faire un *briefing* avec les employés.

Employer:
breffage
Ex.: Faire un **breffage** avec les employés.

Le terme *briefing* est anglais. Le Conseil international de la langue française propose **breffage**, composé de **bref** et du suffixe **-age**.

Le verbe dérivé serait **breffer**.

63. bruit de fond
Voir *background* (1)

64. bureau de scrutin
Voir *bureau de votation*

65. *bureau de votation*
Éviter: *bureau de votation* (Domaine: élections)

Employer:
bureau de scrutin
bureau de vote

66. bureau de vote
Voir *bureau de votation*

C

67. cahier de presse
Ensemble de documents généralement insérés dans une pochette plus ou moins luxueuse et destinés à renseigner les journalistes sur un sujet précis. Le contenu comprend généralement un ou plusieurs communiqués, des notes explicatives, des documents publicitaires, des photos, etc.

Pour désigner cette réalité, on parle aussi de **pochette de presse** par allusion au contenant.

68. calendrier
Voir *cédule*

69. *canceller*
Éviter: *canceller*

Employer selon le contexte:
annuler
décommander
rayer

Le verbe anglais *to cancel* a donné l'anglicisme très répandu *canceller*. Selon le contexte, on dira plutôt:
annuler un rendez-vous, une commande
décommander un repas, un taxi
rayer une inscription

70. caravane de reportage
Voir **car de reportage**

71. car de reportage
Dans le domaine du reportage télévisé ou radiodiffusé, on appelle ainsi le véhicule équipé à la manière d'une régie de studio, qui permet la transmission en direct des événements qui se déroulent à l'extérieur.

Le terme **voiture de reportage** s'utilise également. Lorsque plusieurs véhicules servent à un reportage, ils peuvent être désignés par le terme **caravane de reportage**.

72. carte d'abonnement
Voir *billet de saison*

73. *C.B.*
Éviter: *C.B.*

Employer:
poste bande publique
poste BP
BP

L'Office de la langue française recommande le terme français **poste bande publique** pour désigner un émetteur-récepteur de petite puissance calibré pour exploiter les fréquences réservées à la bande publique.

Les abréviations reconnues pour **poste bande publique** sont **BP** ou **poste BP**.

74. *cédule*
Éviter: *cédule*
Ex.: Préparer la *cédule* des matchs de hockey.

Employer:
calendrier
horaire
programme
Ex.: Préparer le **calendrier** des matchs de hockey.

Cédule est un anglicisme lexical. Il faut également éviter, pour la même raison, le verbe *céduler*.

75. cégépien, cégépienne

L'**adjectif cégépien, cégépienne** qualifie ce qui est propre au cégep et aux élèves qui le fréquentent:

activités cégépiennes
vie cégépienne

Le **substantif cégépien, cégépienne** désigne l'élève qui fréquente un établissement collégial:

Les cégépiens sont en vacances.

76. cent

Cent prend un **s** quand il est précédé d'un nombre qui le multiplie, mais reste invariable s'il est suivi d'un autre nombre:

cinq cents
deux cent trente

Toutefois, **cent** s'accorde devant **million, milliard** qui sont des noms et non pas des adjectifs numéraux:

trois cents millions

Lorsque **cent** est au singulier, la liaison entre **cent** et le mot qui le suit et qui commence par une voyelle doit se faire en prononçant le **t**:

cent étudiants

Lorsque **cent** est au pluriel, la liaison se fait avec le **s** devant une voyelle:

trois cents étudiants (prononcé *z*)

77. centre commecial

Voir *centre d'achats*

78. *centre d'achats*

Éviter: *centre d'achats*

Employer:
centre commercial

Il s'agit d'un anglicisme locutionnel (*shopping center*).

79. certainement

Voir *définitivement*

80. *charger (un prix)*

Éviter: *charger (un prix)*

Ex.: *Charger 25 $* pour une réparation.

Employer:
demander
exiger
prendre

Ex.: **Demander 25 $** pour une réparation.

Il s'agit d'un anglicisme au sens de «demander, d'exiger un montant ou une somme d'argent pour un travail ou un objet».

81. *chefferie*
En français, ce terme désigne proprement un territoire sous la direction d'un chef de tribu ou une division administrative sous la direction d'un chef.

Le sens qu'on lui donne au Québec n'est pas correct et un *congrès à la chefferie* est en réalité un **congrès d'investiture**, un **congrès de direction**.

Et *être candidat à la chefferie* du parti X doit être remplacé par **être candidat à l'investiture**, **à la direction** du parti X.

82. ciel
Voir **météo**

83. circonscription électorale
Voir **comté**

84. citation
Voir **guillemets**

85. *cité*
L'Office de la langue française a normalisé le terme **ville** pour désigner les agglomérations urbaines autrefois dénommées par le terme *cité*.

86. commencer (quelque chose)
Voir *débuter*

87. *commercial*
Éviter: *commercial* (Domaine: publicité)
Ex.: Nous vous revenons immédiatement après ce *commercial*.

Employer:
annonce (publicitaire)
message publicitaire
Ex.: Nous vous revenons immédiatement après ce **message publicitaire**.

Le terme *commercial*, utilisé dans ce sens, est un anglicisme sémantique. De plus en plus, dans la pratique, on utilise des expressions comme **pause** ou **pause publicitaire**.

88. *compresser*
Éviter: *compresser*
Ex.: *Compresser les dépenses.*

Employer:
comprimer
diminuer
réduire
Ex.: Réduire le personnel; comprimer les dépenses.

Le terme **compresser** signifie en français «serrer, presser», et c'est calquer l'anglais que de l'employer dans d'autres sens.

Néanmoins, le terme **compression** est tout à fait correct puisqu'il signifie **économie, réduction, restriction**. Il est donc juste de parler de **compression du personnel** ou de **compression des dépenses**.

89. compression
Voir *compresser*

90. compressions budgétaires
Voir *coupures budgétaires*

91. comprimer
Voir *compresser*

92. compte arriéré
Voir *passé dû, compte*

93. compte échu
Voir *passé dû, compte*

94. compte en souffrance
Voir *passé dû, compte*

95. *comté*
Éviter: *comté* (Domaine: élections)

Employer:
circonscription électorale

C'est à tort, mais pour des raisons historiques, que l'on utilise le terme *comté* au Québec, sous l'influence de l'anglais, au sens de **circonscription électorale**, lorsqu'on désigne une division territoriale effectuée à des fins électorales.

L'emploi du terme **comté** est toutefois correct lorsqu'on désigne une division territoriale effectuée à des fins administratives. Ces deux types de division ne coïncident pas nécessairement, d'où la confusion entre les deux appellations.

96. compte rendu
Voir *minutes*

97. concernant
Voir *en rapport avec*

98. congrès de direction
Voir *chefferie*

99. congrès d'investiture
Voir *chefferie*

100. *conseil de ville*
Éviter: *conseil de ville*

Employer:
conseil municipal
Au début du XIX[e] siècle, sans doute sous l'influence d'**hôtel de ville**, le **conseil municipal** s'est appelé *conseil de ville*, mais ce ne fut jamais son appellation officielle. De nos jours, il faut donc considérer l'expression *conseil de ville* comme un archaïsme.

101. conseiller juridique
Voir *aviseur légal*

102. conseil municipal
Voir *conseil de ville*

103. contre-jeu
Voir *playback*

104. contribuable
Voir *payeur de taxes*

105. *coupures budgétaires*
Éviter: *coupures budgétaires*

Employer:
compressions budgétaires
réductions budgétaires
restrictions budgétaires
Une expression à la mode ces dernières années! Mais qui est toutefois impropre en français.

106. *coût d'opération*
Éviter: *coût d'opération*

Employer selon le contexte:
frais de fabrication
frais de production
frais d'exploitation

107. crédits, des
Voir *argents, des*

108. *cue*
Éviter: *cue* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
top

Le terme anglais *cue*, très utilisé dans les studios de radio et de télévision, désigne le signal de départ que l'on donne pour guider le début ou la fin des opérations, pour servir de repère. En français, il peut avantageusement être remplacé par **top**.

Dans d'autres contextes, *cue* peut également se rendre par **indication**, **marque**, **repère**, **signal**.

109. *cuer*

Éviter: *cuer* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
marquer
pointer

Cuer, vient de l'anglais *to cue*, qui désigne:

— l'action qui consiste à **marquer** une cassette, un disque, une bande magnétique, etc. pour en repérer certains passages;

— l'action qui consiste à mettre l'aiguille de lecture au point précis où le disque doit commencer à jouer, c'est-à-dire à le **pointer**.

D

110. dactylo

Dactylo, abréviation de **dactylographe**, désigne la personne dont la profession est d'écrire ou de transcrire des textes et non la **machine à écrire**.

111. date

En français, la date s'écrit:

Le mardi 28 juin 1983
Mardi 28 juin 1983

La tournure suivante est fautive:
Mardi, le 25 juin 1983

112. date limite

Voir *deadline*

113. d'autres

Voir *de d'autres*

114. d'avance

Voir **à l'avance**

115. *deadline*

Éviter: *deadline*

Employer:
date limite
délai de rigueur
dernier délai
échéance
heure de tombée
heure limite

Le terme anglais *deadline* désigne la date ou l'heure à laquelle expire un délai ou l'échéance qu'on doit respecter pour la remise d'un travail. Ce ne sont pas les termes français qui manquent pour le remplacer.

Pour désigner cet impératif, on parle couramment en journalisme d'**heure de tombée**.

116. *débuter*

Éviter: *débuter (quelque chose)*

Ex.: Ce joueur *a débuté la saison* . . .

Employer:
commencer (quelque chose)

Ex.: Ce joueur **a commencé la saison** . . .

Le verbe **débuter** n'est pas transitif direct. Il ne peut donc s'employer de la sorte.

117. décès

Voir **mort**

118. déclaration de revenus

Voir *rapport d'impôt*

119. décommander

Voir *canceller*

120. décrocheur, décrocheuse

Voir *dropout*

121. *de d'autres*

Éviter: *de d'autres*

Ex.: La perte *de d'autres* emplois.

Employer:
d'autres

Ex.: La perte **d'autres** emplois.

Devant l'indéfini **d'autres**, où le **d'** désigne le **de** partitif, on supprime la préposition liante **de** par raison d'euphonie. Dans ce cas, le **d'** cumule deux valeurs du mot **de**.

122. de droit

Voir *ex-officio*

123. *définitivement*
Éviter: *définitivement*
Ex.: Les Nordiques ont *définitivement* beaucoup de chances de remporter le match.

Employer:
assurément
certainement
sans aucun doute
Ex.: Les Nordiques ont **certainement** beaucoup de chances de remporter le match.

L'adverbe **définitivement** indique qu'une chose est déterminée, fixée, réglée de façon définitive, irrévocable, c'est-à-dire qu'on ne devra plus y revenir:
La Cour suprême tranche définitivement les différends qui lui sont soumis.

Il ne doit pas être utilisé dans le sens de **certainement**, **sans aucun doute**, **assurément**, etc. puisque dans ces contextes, il s'agit d'un calque de l'anglais *definitely*.

124. délai de rigueur
Voir *deadline*

125. dépouillement judiciaire
Voir *recomptage*

126. députation
Ce terme désigne la charge ou la fonction de député:
être candidat à la députation

Toutefois, il ne convient pas de l'utiliser pour désigner l'ensemble des représentants du peuple. Au Québec, il faut dire dans ce cas l'**Assemblée nationale**, **la représentation nationale** ou tout simplement **les députés de l'Assemblée nationale** et, dans l'optique canadienne, **la Chambre des communes**, **la représentation fédérale** ou encore **les députés fédéraux**.

127. dernier délai
Voir *deadline*

128. devoir
Voir *devoir, se*

129. *devoir, se*
Éviter: *se devoir*
Ex.: Ce comité *se doit* de promouvoir...

Employer:
devoir
Ex.: Ce comité **doit** promouvoir...

Le verbe **devoir**, employé à la forme pronominale, a le sens d'«être obligé de se consacrer à»:

se devoir à sa patrie, à ses enfants

Il faudrait donc éviter l'emploi abusif de cette tournure.

130. diaporama

Montage ou projection, sonorisé ou non, de diapositives.

131. *d'ici*

Éviter: *d'ici*

Ex.: *D'ici 1985.*

Employer:

d'ici à

Ex.: **D'ici à 1985.**

D'ici se construit normalement avec **à** dans les expressions **d'ici à demain**, **d'ici à ce soir**, **d'ici à deux jours**, **d'ici à la semaine prochaine**, **d'ici à 1990**, etc.

Et la même règle s'applique avec les noms de lieux: **d'ici à Québec**, **d'ici à Rimouski**, etc.

La suppression de la préposition **à** appartient plutôt au langage relâché.

132. d'ici à

Voir *d'ici*

133. diminuer

Voir *compresser*

134. diplômé, diplômée

Voir *gradué, graduée*

135. division des mots

En général, il faut s'en tenir aux règles de l'épellation (division syllabique):

cou-pure
ren-sei-gne-ment
na-tio-nale
in-no-cence
ré-demp-tion

Cependant, il faut éviter de diviser un mot de moins de quatre lettres, et un mot qui comprend déjà un trait d'union doit être divisé à ce trait d'union.

La division ne se fait pas:

— avant ou après un **x** ou **y** quand ces lettres sont placées entre deux voyelles:

royauté
clairvoyance
existence

— entre une première lettre et le reste d'un mot;
— après une apostrophe:
aujourd'hui
presqu'île

— entre un nom propre et les abréviations de titres honorifiques ou de civilité, ou les initiales qui le précèdent:
M^me^ Louise Beaupré
J.-J. Rousseau

— dans les nombres composés en chiffres ou suivis d'un nom, les pourcentages, les dates, les sigles, etc.:
250 000 habitants
30 %
2 pour 10
O.L.F.
le 8 juin 1983

— dans les abréviations:
approx.
suppl.

136. d'office

Voir *ex-officio*

137. dollar ($)

Le symbole du dollar (**$**) doit être placé à la droite du nombre et séparé de celui-ci par un espacement simple:
250 $
25 $

Lorsque l'on emploie une unité monétaire à division décimale, le symbole du dollar (**$**) doit être placé à la droite du nombre décimal:
37,83 $
25,15 $

Les montants inférieurs à un dollar s'écrivent:
50 cents
0,50 $
50 ¢

Lorsque, dans un article, il n'y a pas de confusion possible, on peut omettre de mentionner l'unité monétaire:
Cette société a consacré 12 millions à la modernisation de son usine.

Voir aussi **nombres**

138. donner un avertissement

Voir *servir un avertissement*

139. draconien

Voir *drastique*

140. *drastique*
Éviter: *drastique*
Ex.: Prendre des mesures *drastiques*.

Employer:
draconien
énergique
rigoureux
Ex.: Prendre des mesures **draconiennes**.

L'adjectif français **drastique** appartient essentiellement au vocabulaire de la médecine où il qualifie un purgatif dont l'action est énergique.

C'est calquer l'anglais que de l'utiliser dans d'autres contextes.

141. *dropout*
Éviter:
dropout (Domaine: éducation)
drop out

Employer:
décrocheur, décrocheuse

Pour désigner un ou une élève qui quitte l'école avant la fin de la période de l'obligation scolaire, l'Office de la langue française recommande le terme **décrocheur, décrocheuse**.

142. *dû à*
Éviter: *dû à*
Ex.: *Dû à* une dépression, il neigera toute la nuit.

Employer:
à cause de
en raison de
par suite de
Ex.: **En raison** d'une dépression, il neigera toute la nuit.

Il s'agit d'un anglicisme syntaxique.

E

143. *échaffouré*
Éviter: *échaffouré*

Employer:
échauffourée

Cette erreur se glisse souvent dans les textes journalistiques lorsqu'on veut désigner une rencontre inopinée, confuse et de courte durée entre adversaires qui en viennent aux mains.

Il est également correct de parler de **dispute (passagère)**, d'**accrochage** ou encore d'**escarmouche**.

144. échauffourée
Voir *échaffouré*

145. échéance
Voir *deadline*

146. *effectif*
Éviter: *effectif, effective*
Ex.: La loi *sera effective* au 31 décembre.

Employer:
en vigueur
Ex.: La loi **entrera en vigueur** le 31 décembre.

La tournure *en force* n'est pas à conseiller non plus. Il faut donc parler d'un **règlement en vigueur** (plutôt qu'*en force*).

147. *élu par acclamation*
Éviter: *élu par acclamation* (Domaine: élections)

Employer:
élu sans concurrent

148. élu sans concurrent
Voir *élu par acclamation*

149. en communication, être
Voir *en ligne, être*

150. énergique
Voir *drastique*

151. *en force*
Voir *effectif*

152. en liaison, être
Voir *en ligne, être*

153. *en ligne, être*
Éviter: *être en ligne*
Ex.: Nous *sommes* présentement *en ligne* avec madame X.

Employer:
être en communication
être en liaison
Ex.: Nous **sommes** présentement **en communication** avec madame X.

Il s'agit d'un anglicisme fréquent.

154. *en marge de*
Éviter: *en marge de*
Ex.: Cette activité a eu lieu *en marge des* Jeux du Canada.

Employer selon le contexte:
à l'occasion (de)
en même temps
parallèlement
simultanément

La locution **en marge de** ne signifie pas «dans le cadre de» mais plutôt «à la limite ou à une distance plus ou moins grande hors de la limite; de façon marginale»:
vivre en marge de la société

Il faut donc éviter d'abuser de cette locution et plutôt utiliser des expressions comme **à l'occasion (de)**, **parallèlement**, **en même temps** et **simultanément**:
Cette activité aura lieu **à l'occasion de** l'Année mondiale des communications.

155. en même temps
Voir *en marge de*

156. en raison de
Voir *dû à*

157. *en rapport avec*
Éviter: *en rapport avec*
Ex.: Le ministre a fait une déclaration *en rapport avec* cette affaire.

Employer:
à la suite de
à propos de
concernant
relativement à
Ex.: Le ministre a fait une déclaration **à propos** de cette affaire.

En rapport avec exprime une idée de correspondance, de convenance et signifie «qui convient à»:
Le genre de vie qu'il mène est en rapport avec ses moyens.

Il est par conséquent incorrect de l'utiliser dans le sens de «relativement à, à la suite de, concernant, à propos de», etc.

158. *enregistreuse*
Éviter: *enregistreuse*

Employer:
magnétophone

159. entraîneur
Voir *instructeur*

160. entrer en vigueur
Voir *effectif*

161. en vigueur
Voir *effectif*

162. *escompte, d'*
Éviter: *d'escompte*
Ex.: *50 % d'escompte*

Employer:
de rabais
Ex.: **50 % de rabais**

163. espèce de
Espèce est du féminin. Par conséquent, on doit dire **une espèce de** dans tous les cas:
C'est **une espèce** d'organisme bénévole.

164. état
Voir *bilan*

165. etc.
On ne met pas de points de suspension après **etc.** (et cetera) qui signifie lui-même que l'idée n'est pas complètement exprimée:
Des sommes seront consacrées aux sports, à la culture, à l'éducation, etc.

Ce terme possède deux graphies: **et cetera** et **et caetera**, mais il est rarement écrit en toutes lettres.

À la fin d'une énumération, **etc.** est précédé d'une virgule:
La grammaire, la terminologie, etc.

166. éthylomètre
Voir *ivressomètre*

167. exercice (financier)
Voir *année fiscale*

168. ex-membre
Voir *ex-officio*

169. *ex-officio*
Éviter: *ex-officio*
Ex.: Membre *ex-officio*

Employer:
de droit
d'office
Ex.: Membre **de droit**; membre **d'office**

Ex-officio est une expression anglaise qui signifie «par voie d'autorité; sans avis préalable; par le devoir général de la charge» et qu'il convient de rendre par **de droit** ou **d'office**:

Le directeur général est membre **d'office** du Comité pour l'établissement des clientèles prioritaires.

Il faut surtout éviter d'utiliser cette locution pour qualifier celui ou celle qui a terminé son mandat. Dans ce cas, il s'agit d'un **ex-président** ou d'**un ex-membre**, ou encore d'**un président sortant** (et non *sortant de charge*).

170. exonérer

Voir *exonorer*

171. *exonorer*

Le verbe *exonorer* n'existe pas en français. Par contre, **exonérer** est correct dans le sens de «décharger quelqu'un de quelque chose d'onéreux»:

exonérer un contribuable

En parlant d'un **blâme**, il serait plus juste d'employer **blanchir**, **innocenter**, **disculper**.

172. *extension*

Éviter: *extension* (Domaine: téléphone)
Ex.: Donnez-moi l'*extension* 49.

Employer:
poste
Ex.: Donnez-moi le **poste** 49.

Le terme *local*, utilisé dans ce sens, est également à déconseiller.

173. extérieurs

Voir *remote*

F

174. faire de l'obstruction

Voir *filibuster*

175. femme politique

Voir *politicien*

176. *filibuster*

Éviter: *filibuster* (Domaine: politique)

Employer:
obstruction

Le terme *filibuster* provient de l'américain et signifie «obstruction systématique d'un parlement pour empêcher l'adoption d'un projet de loi».

Le verbe anglais *to filibuster* se rend en français par **faire de l'obstruction**. Le parlementaire qui pratique l'obstruction est un **obstructionniste**.

177. film annonce
Voir *preview*

178. film d'arrivée
Voir *photo-finish*

179. fonds, des
Voir *argents, des*

180. frais de fabrication
Voir *coût d'opération*

181. frais de production
Voir *coût d'opération*

182. frais d'exploitation
Voir *coût d'opération*

G

183. gagner
Voir *mériter, se*

184. gentilé
Un **gentilé** (prononciation: gen-ti-lé) est la dénomination des habitants par rapport au lieu où ils habitent (continent, pays, région, ville, village, paroisse, quartier, etc.).

Québécois, Jeannois, Trifluviens et **Montréalais** constituent les gentilés respectifs des habitants **du Québec** et **de Québec, du Lac-Saint-Jean, de Trois-Rivières** et **de Montréal**.

On peut consulter à ce sujet la publication intitulée ***Répertoire des gentilés du Québec*** (Dugas, Jean-Yves, Commission de toponymie du Québec, Québec, 1981.)

185. gouvernement
Voir **province**

186. *gradué, graduée*
Éviter: *gradué, graduée* (Domaine: éducation)

Employer:
diplômé, diplômée
Ce terme désigne la personne qui a obtenu un diplôme.

187. gravement
grièvement

Ces deux adverbes sont synonymes. Néanmoins, **gravement** est employé dans tous les cas où l'on veut indiquer le caractère de gravité d'une chose alors que **grièvement** ne s'utilise plus guère qu'avec le participe passé **blessé**.

188. grève

Voir *aller en grève*

189. guillemets

Les guillemets sont employés pour encadrer une citation intégrale, un discours direct:

Elle a déclaré: «La francisation concerne tous les Québécois».

On peut également insérer dans la citation une incise brève, contenant diverses précisions utiles (dit-elle, répondit-il, etc.):

«Tout ce que vous avez révélé, dit-il, est exact.»

Généralement, la ponctuation se place après les derniers guillemets, si la citation s'insère dans la rédaction générale. Cependant, si le passage guillemeté, considéré isolément, demande après lui un signe de ponctuation, celui-ci se place avant les derniers guillemets:

Il demanda: «Que faites-vous ici?»

Quand on s'adresse à des auditeurs (à la radio ou à la télévision), si l'on vient à citer un texte intégralement, on en marque le début par **je cite**, et on clôt par **fin de (la) citation**.

Les guillemets sont également utiles pour mettre en valeur un mot, un groupe de mots, ou une locution étrangère.

H

190. *harnachement*

Éviter: *harnachement* (Domaine: énergie électrique)
Ex.: *Harnachement* de la rivière X

Employer:
aménagement
Ex.: **Aménagement** de la rivière X

Pour désigner l'action de maîtriser un cours d'eau pour qu'il serve à la production d'électricité, le terme *harnachement* est un anglicisme. Cet usage est donc à proscrire.

191. heure

L'heure doit être indiquée selon la période de 24 heures. Le symbole d'**heure** est **h**, sans point abréviatif et sans marque du pluriel.

Enfin, les abréviations *A.M.* et *P.M.* sont propres à la langue anglaise et doivent donc être évitées.

9 h
10 h 30
15 h 15
21 h 10

192. heures de grande écoute
Voir *prime time*

193. heures de pointe
Voir *prime time*

194. heure de tombée
Voir *deadline*

195. heure limite
Voir *deadline*

196. homme politique
Voir *politicien*

197. *honorable*
Honorable est un titre de civilité d'usage local qu'on donne abusivement aux élus du peuple.

Notez que les députés, qu'ils soient ministres ou non, perdent leurs titres professionnels (avocat, docteur, etc.) dans le cadre de leur activité parlementaire. On dira donc:

M. Antoine Giroux, ministre de l'Éducation

plutôt que:

le docteur Antoine Giroux, ministre de l'Éducation

198. horaire
Voir *cédule*

199. hors champ
Voir *off camera* et *off mike*

200. hors-champ
Voir *voice over (V.O.)*

201. hors studios
Voir *remote*

202. Hydro-Québec
Dans tous les cas, on doit omettre l'article l' et considérer cette dénomination comme un féminin, puisque le terme **société** est sous-entendu.

On n'écrira donc pas *de l'Hydro-Québec* mais plutôt **d'Hydro-Québec** et on dira:

Hydro-Québec est **intéressée** à poursuivre ses travaux.

La même règle s'applique en ce qui concerne **Alcan**.

I

203. indication

Voir *cue*

204. *instructeur*

Éviter: *instructeur* (Domaine: sports)

Employer:
entraîneur

205. intégral

Il ne faut pas confondre les deux adjectifs **intégral** et **intégrant**.

Intégral qualifie ce qui n'est l'objet d'aucune restriction, d'aucune diminution:

remboursement intégral

Intégrant se dit des parties qui contribuent à l'intégrité d'un tout. Ainsi, une partie intégrante est considérée comme inséparable du tout.

206. intégrant

Voir **intégral**

207. intro

Voir *lead*

208. introduction

Voir *lead*

209. *item*

Éviter: *item*

Ex.: Des *items* à l'ordre du jour; compter les *items* du catalogue.

Employer selon le contexte:
point
sujet
question

Ex.: Des **sujets**, des **points**, des **questions** à l'ordre du jour.

article

Ex.: Des **articles** dans un catalogue, dans un magasin.

item, en français, n'a que les sens suivants:
— adverbe qui signifie «de même, en outre»;

— nom masculin qui signifie «question ou épreuve, faisant partie d'un test, dans le domaine de la psychologie»;

— nom masculin qui signifie «élément d'un ensemble grammatical, dans le domaine de la linguistique».

On doit donc éviter de l'utiliser dans les autres cas et le remplacer, selon le contexte, par **point**, **question**, **sujet** ou **article**.

210. *ivressomètre*
Éviter: *ivressomètre*

Employer:
alcootest
éthylomètre

Pour nommer le petit appareil portatif permettant d'évaluer instantanément l'imprégnation éthylique d'un sujet par la mesure de la teneur en alcool de l'air expiré, le terme *ivressomètre* est impropre puisque l'appareil ne mesure pas l'ivresse, qui est un syndrome clinique, et que les syndromes ne sont pas mesurables.

L'**alcootest** est donc le terme français correct et il désigne à la fois le test lui-même et l'instrument qui sert à faire ce test.

Notez aussi qu'*alcotest* (avec un seul **o**) désigne une marque déposée et qu'il est donc préférable d'écrire, d'une manière générale, **alcootest**. Il est également possible de parler d'un **éthylomètre**, bien que l'usage de ce néologisme ne soit pas très répandu.

J

211. *jingle*
Éviter: *jingle* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
refrain publicitaire
ritournelle publicitaire
sonal

Il s'agit d'un message ou d'un élément de message publicitaire présenté sous forme de chanson et qui vante généralement un produit ou un service.

212. juridique
Voir **légal**

213. *jusqu'à date*
Voir *à date*

K

214. *kilomètre-heure*
Éviter: *kilomètre-heure*
Ex.: Cette voiture roulait à 140 *kilomètres-heure*.

Employer:
kilomètre par heure
kilomètre à l'heure
Ex.: Cette voiture roulait à 140 **kilomètres par heure**.

En vertu du système international d'unités (**SI**), il faut utiliser le mot **par** entre le dividende et le diviseur. Le mot **par** ne doit être remplacé ni par un trait d'union, ni par un symbole de division (/; ÷) sauf dans l'abréviation **km/h**.

Dans la langue courante, on emploie également l'expression **kilomètre à l'heure**.

L

215. *lead*
Éviter: *lead* (Domaine: journalisme)

Employer:
introduction
intro (familier)

Il s'agit de l'entrée en matière devant nécessairement cerner l'essentiel du sujet traité tout en suscitant l'intérêt du lecteur ou de l'auditoire.

216. *leader*
Éviter: *leader* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
amorce

Ce terme désigne la trame silencieuse placée entre deux enregistrements ou encore la bande opaque située avant, entre ou après deux éléments audiovisuels.

217. lecture
Voir *playback*

218. légal
Il ne faut pas confondre **légal** et **juridique**.

Est **légal** ce qui est conforme à la loi, ce qui est établi par la loi:

âge légal

Est **juridique** ce qui se fait, s'exerce en justice, ce qui a rapport au droit:

preuve juridique
conseiller juridique

219. *licence*

On emploie fautivement le terme *licence* lorsque l'on veut désigner:

permis de conduire;
certificat d'immatriculation;
plaque d'immatriculation.

220. *ligne ouverte*

Éviter: *ligne ouverte* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
tribune téléphonique

La **tribune téléphonique** est une émission radiodiffusée ou télédiffusée à laquelle des personnalités sont invitées et où le public peut participer par téléphone.

221. *lip sync*

Éviter: *lip sync* (Domaine: télévision, cinéma)

Employer:
synchronisation labiale

Il s'agit d'une opération de post-synchronisation qui consiste à faire concorder les paroles d'un doublage avec le mouvement des lèvres. La synchronisation labiale est particulièrement utilisée lorsqu'on traduit dans une autre langue un film, un message publicitaire ou une émission de télévision.

222. logo

Par **logo**, abréviation de **logotype**, on désigne un dessin spécifique à une marque ou à une raison sociale, comportant généralement les lettres de la marque ou de la raison sociale et un symbole dessiné:

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

223. logotype

Voir **logo**

224. *log sheet*

Éviter: *log sheet* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
registre des émissions

Il s'agit de la feuille sur laquelle sont inscrits les éléments qui sont passés à l'antenne au cours d'une période donnée.

225. *log tape*

Éviter: *log tape* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
bande-témoin

Ce terme désigne un enregistrement sur bande de tout ce qui est diffusé par une station. La bande-témoin permet aux autorités compétentes de contrôler si la station respecte les conditions de son permis d'exploitation.

Pluriel:
des bandes-témoins

226. *long-jeu*
Éviter: *long-jeu*

Employer:
microsillon

M

227. machine à écrire
Voir **dactylo**

228. magazine d'actualités
Formule rédactionnelle qui concilie le genre magazine et une certaine couverture de l'actualité.

229. magnétophone
Voir *enregistreuse*

230. majuscules
Les règles de l'emploi de la majuscule en français sont assez complexes et l'usage, qui est souvent lié aux circonstances, est par conséquent flottant. Aussi, nous n'avons pas la prétention par le présent article de cerner l'ensemble du sujet mais simplement d'en dégager quelques principes généraux. En fait, il faut éviter de multiplier les majuscules, et la notion d'unicité (caractère de ce qui est unique) détermine dans la plupart des cas le statut du nom ou de l'appellation.

Noms propres

On met la majuscule initiale aux noms propres:
les Tudor
les Québécois
Chicoutimi
la Méditerranée
le Créateur
les fables de La Fontaine

Noms communs

La majuscule initiale s'emploie également dans le cas de certains noms communs ou adjectifs assimilés à des noms propres. On met alors la majuscule initiale au mot sur lequel porte la spécificité et, s'il y a lieu, à l'adjectif qui précède ce mot:
la Charte de la langue française

le Marché commun
la Coupe du monde de football
le Code civil
La Presse
Le Nouvel Observateur
la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Le mot **église** s'écrit avec une majuscule lorsqu'il est employé dans un sens abstrait et avec une minuscule quand il désigne un bâtiment:

l'Église catholique
l'église Notre-Dame

Le mot **état** prend une majuscule lorsqu'il désigne un pays, un gouvernement, une administration ou une communauté nationale:

un chef d'État
les affaires de l'État

Enfin, les mots **province** et **gouvernement** dans les expressions **province de Québec**, **gouvernement provincial**, **gouvernement du Québec**, etc. prennent la minuscule:

la politique sociale du gouvernement du Québec

Dénominations de sociétés, d'organismes et d'entités administratives

Il est d'usage d'employer la majuscule initiale au premier terme d'une dénomination de groupement chaque fois que l'on veut souligner le caractère unique de l'institution qu'elle représente et ainsi en faire un nom propre. Puisque la notion d'unicité est relative, tout jugement sur ce point comporte néanmoins une part de subjectivité.

On met de préférence la majuscule au premier mot de la dénomination:

la Société nationale du cancer
la Fédération québécoise des sports d'hiver
l'Éditeur officiel du Québec
l'Assemblée nationale (du Québec)
l'Office de la langue française
la Société canadienne d'hypothèques et de logement
la Sûreté du Québec
la Cour des sessions de la paix
le Tribunal du travail
le Conseil des ministres
l'École polytechnique
la Direction des communications

Cependant, lorsqu'un nom propre ou un spécifique détermine la dénomination, il est recommandé de mettre la minuscule au mot initial ou au générique. Remarquez que le terme **ministère** est considéré comme un nom commun, le spécifique étant la désignation du domaine que gère le ministère:

le gouvernement du Canada
la polyvalente Laure-Conan
l'observatoire de Dorval
le collège de Rimouski
l'école Saint-Mathieu
le musée Maria-Chapdelaine
le ministère de l'Éducation
le ministère des Affaires culturelles
le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
le conseil municipal de Saint-Lambert
le palais de justice de Trois-Rivières
l'aéroport de Bagotville
la bibliothèque de Sherbrooke

Notez que les termes **gouvernement** et **ministère** prennent la majuscule initiale si, dans un texte, on fait l'ellipse du spécifique et si le contexte ne laisse aucun doute sur la dénomination ainsi tronquée:

L'Assemblée nationale a demandé au ministère de l'Éducation de préciser le nombre d'élèves inscrits cette année. Le Ministère a répondu qu'il était encore trop tôt...

Fonctions et titres

À l'intérieur d'un texte, les titres ou qualités s'écrivent toujours avec une minuscule initiale:

Le premier ministre du Québec a déclaré que...
Le pape Jean-Paul II viendra au Canada...
Le ministre a demandé au président de l'Office de la langue française de...

On met cependant une majuscule aux titres honorifiques:

Son Éminence le cardinal Roy...

Noms géographiques et toponymes

Ces noms sont généralement formés de deux éléments, le générique et le spécifique. Dans un texte, le premier prend une minuscule et le second une majuscule:

le lac Kénogami
l'océan Atlantique
le boulevard Charest
le mont Royal

Les points cardinaux rattachés à une voie de circulation commencent par une majuscule:

le boulevard Saint-Cyrille Est
la rue Racine Ouest

Notez enfin qu'un générique peut, dans certains cas, devenir spécifique et alors prendre la majuscule initiale:

le mont Tremblant (montagne)
Mont-Tremblant (ville)

le lac Saint-Jean (étendue d'eau)
le Lac-Saint-Jean (région)

Voir aussi **toponymes**

231. marque
Voir *cue*

232. marquer
Voir *cuer*

233. *masthead*
Voir **bloc-générique**

234. match
Le terme **match**, qui désigne une compétition entre deux ou plusieurs équipes ou entre deux ou plusieurs concurrents, est entré dans la langue française au XIX[e] siècle. Son emploi est donc tout à fait correct dans le domaine des sports.

Pluriel:
matchs
matches

À noter que l'**e** final de **matches** ne se prononce pas.

235. matinier
Voir *morning man*

236. *maxima*
Voir **minimum**

237. maximal
Voir **minimum**

238. maximum
Voir **minimum**

239. média
Le terme **média**, qui signifie «moyen de diffusion massive de l'information», s'écrit aujourd'hui avec un accent aigu sur l'**e** et prend la marque du pluriel:
un média
des médias

La presse, la radio, la télévision, la télématique, etc. sont des médias.

240. *mériter, se*
Se mériter est une faute courante au Québec. Il faut remplacer cette tournure par **gagner** ou **remporter**:
Il a gagné le premier prix à la dernière loterie.
Elle a remporté une éclatante victoire aux élections.

Le verbe **mériter** est transitif et ce serait un pléonasme que de le mettre à la forme pronominale. D'ordinaire, on mérite quelque chose pour soi et non pour les autres:

Elle a bien mérité ses vacances.

241. message publicitaire

Voir *commercial*

242. météo

Voici une liste des principales expressions servant à décrire l'état atmosphérique:

blizzard

Vent accompagné de tourmentes de neige, dans les régions nordiques.

bourrasque

Coup de vent impétueux et de courte durée.

brouillard

Phénomène naturel produit par de la vapeur d'eau en suspension, réduisant la visibilité horizontale.

bruine

Précipitation sous forme de fines gouttelettes d'eau.

giboulée

Mélange de neige fondante et de pluie à une température légèrement au-dessus du point de congélation.

tempête de neige

Chute de neige abondante, accompagnée de vents modérés à forts, d'une durée relativement prolongée.

verglas

Couche de glace, généralement très mince, qui se forme quand tombe une pluie surfondue qui vient en contact avec des corps solides au-dessous du point de congélation. Ce phénomène est occasionné par de la pluie verglaçante ou de la bruine verglaçante.

En parlant du **ciel**, les météorologistes utilisent l'une des sept expressions suivantes.

Conditions relativement stables:

ensoleillé (ou ciel clair)
De 0 à 3 dixièmes de nuages

ensoleillé (ou clair) avec passages nuageux
De 4 à 6 dixièmes de nuages

nuageux avec éclaircies
De 7 à 9 dixièmes de nuages

couvert
10 dixièmes de nuages

Changement d'un état stable à un autre état stable durant une période relativement longue:

ennuagement
dégagement

Changements relativement rapides, nombreux et répétés durant une période donnée:

nébulosité variable

243. microsillon

Voir *long-jeu*

244. mille

Mille, adjectif numéral, est toujours invariable:

cinq mille chômeurs
l'an deux mille

245. *minima*

Voir **minimum**

246. minimal

Voir **minimum**

247. minimum
minima
minimal
maximum
maxima
maximal

Minimum et **maximum** sont toujours des substantifs. Ces mots font leur pluriel selon la règle générale du français:

un minimum
des maximums

Les formes *minima* et *maxima* ne doivent pas s'employer, ni comme adjectifs, ni comme pluriels de **minimum** et de **maximum**.

Enfin, **minimal** et **maximal** s'utilisent comme adjectifs, conformément au système morphologique des adjectifs en **-al**:

un tarif minimal
des tarifs minimaux
une norme minimale
des normes minimales

248. *minutes*

Éviter: *minutes*

Ex.: Les *minutes* de la réunion du...

Employer:
procès-verbal

Ex.: Le **procès-verbal** de la réunion du...

En français, le terme **minutes** (au pluriel) peut s'employer dans le domaine du droit:

les minutes des actes notariés

Dans le cas d'une réunion, il est préférable de parler d'un **procès-verbal**. La rédaction du procès-verbal est souvent une obligation officielle ou réglementaire, soumise à des conditions de forme particulières.

Le **compte rendu** présente un caractère moins officiel que le procès-verbal.

249. *mise au jeu*

Éviter: *mise au jeu* (Domaine: sports)

Employer:
mise en jeu

250. mise en jeu

Voir *mise au jeu*

251. *moi pour un*

Éviter: *moi pour un*

Employer:
pour ma part
quant à moi

Il s'agit d'un anglicisme locutionnel créé à partir de l'expression *I for one*.

252. monologue intérieur

Voir *voice over*

253. *morning man*

Éviter: *morning man* (Domaine: radio)

Employer:
animateur matinal
matinier

Le terme courant *morning man* est une expression d'argot de métier et un anglicisme intégral.

Féminin:
une animatrice matinale
une matinière

254. mort

Les termes **mort** et **décès** signifient la cessation définitive d'une vie.

Mort englobe toutes les circonstances possibles alors que **décès** a un sens plus restrictif, soit celui de mort naturelle seulement.

Précisons en outre que le terme **décès** appartient au langage administratif alors que **mort** est propre au langage courant.

N

255. neige
Voir **averse de neige**

256. *niveaux de gouvernement*
Éviter: *niveaux de gouvernement*

Employer:
ordres de gouvernement

On parle souvent au Canada de *niveaux* ou de *paliers de gouvernement*. Il s'agit là d'expressions qui sont fausses au point de vue constitutionnel. En effet, dans un régime fédéral comme le nôtre, chacun des types de gouvernement est souverain dans son domaine, donc égal en droits à l'autre. Il vaut mieux parler de divers **ordres de gouvernement**.

257. nombres

Nombres écrits en chiffres

Dans l'écriture d'un nombre comportant une partie décimale, c'est la virgule qui est employée pour séparer la partie entière de la partie décimale. Si la partie entière est inférieure à **un**, la virgule doit être précédée d'un **zéro**:

13,7
0,6

Pour marquer la séparation des nombres en tranches de trois chiffres, on ne doit utiliser ni point, ni virgule, mais un espace simple:

22 580
250 000

Cependant, cette séparation en tranches ne paraît pas nécessaire si le nombre ne comprend pas plus de quatre chiffres à gauche ou à droite de la virgule:

4560

Nombres écrits en lettres

Lorsque l'on écrit (ou prononce) les noms de nombre, l'emploi de **et** liant les dizaines et les unités est archaïque, sauf dans les cas suivants:

21: vingt et un
31: trente et un
41: quarante et un
51: cinquante et un
61: soixante et un
71: soixante et onze

Vous remarquerez qu'il n'y a pas de trait d'union dans ces six exceptions.

De plus, on met le trait d'union entre les éléments des nombres lorsque chacun des éléments est moindre que **cent**:

dix-sept
vingt-deux
trente-trois
quatre-vingt-dix-neuf

mais:

cent quarante-six
trois cent douze

Voir aussi **cent**, **mille** et **vingt**

258. noms des lieux
Voir **toponymes**

259. nom des habitants
Voir **gentilé**

260. noms géographiques
Voir **toponymes**

261. nouvellette
Nouvelle de peu d'importance sur le plan du contenu et sur le plan de l'espace rédactionnel qui lui est accordé.

Il s'agit d'un néologisme utilisé dans le domaine du journalisme.

O

262. obstruction
Voir *filibuster*

263. obstructionniste
Voir *filibuster*

264. octroi
subvention
subside
Subvention désigne l'aide que l'État ou qu'une association (de droit public ou privé) accorde à un groupement ou à une personne pour lui permettre d'atteindre ses objectifs:

Les subventions accordées à l'Université du Québec à Rimouski ont permis d'agrandir la bibliothèque.

Subside désigne une somme accordée à un État par un autre État, à titre d'aide ou de prêt:

Les subsides versés par le Canada aux pays défavorisés . . .

Il faut éviter d'emploi *octroi* dans le sens de **subvention**. En

effet, **octroi** désigne l'action d'octroyer, c'est-à-dire de concéder, d'accorder:

L'octroi de vacances aux employés occasionnels...

265. *off camera*

Éviter: *off camera* (Domaine: télévision)
off screen

Employer:
hors champ

Se dit d'un acteur qui dit un texte hors du champ de la caméra; se dit aussi d'un bruit produit dans les mêmes conditions.

266. *off camera voice*

Voir *voice over (V.O.)*

267. *off mike*

Éviter: *off mike* (Domaine: télévision)

Employer:
hors champ

Se dit d'un acteur qui parle hors du champ de prise d'un micro.

268. *off screen*

Voir *off camera*

269. *opportuniste*

L'opportunisme est la manière de se conduire de celui qui place son intérêt immédiat au-dessus des principes.

Il faut donc éviter de qualifier d'*opportuniste* un joueur ou un sportif habile, lorsque l'on veut vanter le travail de ce dernier. Cela reviendrait à dire qu'il viole volontiers les règles de ce sport lorsqu'il peut en tirer profit et qu'il croit que cela passera inaperçu.

On parlera plutôt d'un joueur **habile**, **doué**, **intelligent**, etc.

270. ordres de gouvernement

Voir *niveaux de gouvernement*

271. ouananiche, la (l')

La première syllabe du terme **ouananiche** est ordinairement aspirée après **la**:

pêcher la ouananiche

Toutefois, rien n'empêche d'élider l'**a** de l'article:

pêcher l'ouananiche

Il est donc possible d'utiliser l'une ou l'autre de ces formes.

Néanmoins, l'usage semble vouloir confirmer la première règle, soit celle de l'article non élidé.

P

272. *paliers de gouvernement*
Voir *niveaux de gouvernement*

273. pallier
Voir *pallier à*

274. *pallier à*
Éviter: *pallier à*
Ex.: L'Unicef s'emploie à *pallier à* la misère dans le monde.

Employer:
pallier
Ex.: L'Unicef s'emploie à **pallier** la misère dans le monde.

Le verbe **pallier** s'emploie toujours avec un complément d'objet direct.

275. *panel*
Éviter: *panel* (Domaine: colloques et congrès)

Employer:
table ronde

Pour désigner une réunion caractérisée par le principe d'égalité entre les participants et convoquée pour discuter d'un sujet précis, le terme *panel* est à proscrire en français. Il faut parler de **table ronde**.

Quant aux *panélistes*, il faut plutôt les désigner sous le nom de **participants (à une table ronde)**.

276. *paneliste*
Voir *panel*

277. parallèlement
Voir *en marge de*

278. par avance
Voir **à l'avance**

279. par la suite
Voir **suite**

280. par suite de
Voir *dû à*

281. *passé dû, compte*
Éviter: *compte passé dû* (Domaine: comptabilité)

Employer:
compte arriéré
compte échu
compte en souffrance

282. *payeur de taxes*
Éviter: *payeur de taxes*
Ex.: Le fardeau des *payeurs de taxes* devient de plus en plus lourd.

Employer:
contribuable
Ex.: Le fardeau des **contribuables** devient de plus en plus lourd.

Il s'agit du calque de l'anglais *tax payer*. Cette expression est incorrecte en français parce qu'elle assimile taxes et impôts, qui sont en réalité deux notions différentes.

Pour désigner correctement en français une personne qui paie des taxes et des impôts, c'est le terme **contribuable** qui convient.

283. pénalité
Voir *punition*

284. personne-ressource
Personne-ressource s'écrit avec un trait d'union et les deux termes de l'expression prennent la marque du pluriel:
des personnes-ressources

285. petites annonces
Voir *annonces classées*

286. *photo-finish*
Éviter: *photo-finish* (Domaine: sports)

Employer:
film d'arrivée

287. placard administratif
Voir **bloc-générique**

288. *playback*
Éviter: *playback* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
contre-jeu
lecture
synchronisation gestuelle

La **synchronisation gestuelle** ou **contre-jeu** désigne l'opération qui consiste à faire mimer par un acteur les gestes qui correspondent à une trame sonore enregistrée au préalable, c'est-à-dire en présonorisation.

La **lecture** désigne l'action de faire jouer un enregistrement a des fins techniques. Se dit surtout pour les bandes magnétiques et magnétoscopiques.

Voir aussi *lip sync*

289. *P.M.*
Voir **heure**

290. pochette de presse
Voir **cahier de presse**

291. point
Voir *item*

292. pointer
Voir *cuer*

293. points cardinaux
Les mentions **est**, **ouest**, **nord** et **sud** s'écrivent avec une majuscule et sans trait d'union lorsque le point cardinal est déterminatif de l'élément **générique** d'un nom de rue. Elles sont placées après le nom de la rue, étant donné que le point cardinal appartient au nom de la rue plutôt qu'au numéro:

700, boulevard Saint-Cyrille Est
125, rue du Royaume Ouest

Cependant, si le point cardinal est déterminatif de l'élément **spécifique**, il est lié à ce dernier par un trait d'union et prend aussi la majuscule:

boulevard du Versant-Nord

Voir aussi **toponymes**

294. *politicien*
Éviter: *politicien*

Employer:
homme politique

Un *politicien* est un homme politique surtout préoccupé par ses ambitions personnelles. C'est à tort que l'on qualifie au Québec un **homme politique** de politicien, puisque ce terme est péjoratif en français.

Un homme qui fait carrière dans la politique est un **homme politique**, et une femme, une **femme politique**.

295. poste
Voir *extension*

296. poste bande publique
Voir *C.B.*

297. poste BP
Voir *C.B.*

298. prendre (. . .)

Le verbe anglais *to take* exprime la plupart des significations de **prendre**, mais il faut se garder de prêter à celui-ci certaines acceptions de *to take* qu'il ne possède pas.

Voici quelques expressions courantes où l'on rencontre le verbe **prendre** et les locutions équivalentes à employer:

Éviter:	Employer:
prendre action	**prendre une initiative, des mesures**
prendre une action contre quelqu'un	**aller en justice; engager des poursuites contre quelqu'un; intenter un procès à; exercer des poursuites**
prendre avis de	**prendre connaissance de**
prendre charge de	**prendre en charge, à sa charge; se charger de**
prendre des chances	**courir des risques**
prendre la parole de	**se fier à la parole de; s'en rapporter à**
prendre la part de	**prendre la défense de, le parti de**
prendre des procédures contre	**entamer une procédure contre**
prendre le vote	**procéder au scrutin; voter**
prendre offense de	**se formaliser de**
prendre pour acquis	**tenir pour acquis; admettre au départ**

299. *prendre pour acquis*

Éviter: *prendre pour acquis*

Employer:
admettre au départ
tenir pour acquis

Prendre pour acquis est la traduction littérale de l'anglais *to take for granted*. Remplaçons cet anglicisme par l'expression française **tenir pour acquis**. **Acquis** s'écrit avec un **s** final (et non un *t*) puisqu'il s'agit du participe passé du verbe **acquérir**.

300. *preview*

Éviter: *preview* (Domaine: publicité)

Employer:
bande annonce
film annonce
séquence-annonce

Ces trois termes français désignent le montage de séquences présentant les principales scènes d'une oeuvre cinématographique.

301. *prime rate*
Éviter: *prime rate* (Domaine: banque et monnaie)

Employer:
taux d'intérêt préférentiel
taux préférentiel

Il s'agit du taux d'intérêt dont jouissent les clients de premier ordre.

302. *prime time*
Éviter: *prime time* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
heures de grande écoute
heures de pointe

Ces expressions désignent les heures où l'auditoire est le plus nombreux:
Présenter sa publicité aux heures de pointe.

303. primeur
Voir *scoop*

304. *prix d'aubaine*
Éviter: *prix d'aubaine*

Employer:
prix de solde
prix d'occasion
prix réduit

Alors qu'**occasion** signifie à la fois le marché avantageux et l'objet de ce marché, **aubaine** n'a que le premier sens.

On parlera donc d'**un prix d'occasion**, c'est-à-dire du prix de l'objet obtenu à bon marché, mais on évitera d'employer l'expression fautive *prix d'aubaine*.

305. prix de solde
Voir *prix d'aubaine*

306. prix d'occasion
Voir *prix d'aubaine*

307. prix réduit
Voir *prix d'aubaine*

308. procès-verbal
Voir *minutes*

309. production (télévision)
Émission dont la réalisation est assumée par une entreprise.

Ensemble des émissions diffusées ou réalisées par une station, un réseau ou une entreprise indépendante.

Note. — Pour toute question touchant la terminologie du domaine de la télévision, nous vous conseillons de consulter le ***Vocabulaire bilingue de la production télévision anglais-français, français-anglais*** (Dubuc, Robert, Leméac, Montréal, 1982).

310. programme
Voir *cédule*

311. province
gouvernement
Les termes **province** et **gouvernement** dans les expressions province de Québec, gouvernement du Québec, gouvernement provincial, gouvernement fédéral, etc. prennent la minuscule initiale.

312. publicité
Voici une courte liste d'expressions utilisées fréquemment dans le domaine de la publicité:

Éviter:	Employer:
aubaines du jour	**soldes du jour**
en spécial	**en réclame**
30 à 50 % d'escompte	**30 à 50 % de rabais**
grande vente	**soldes**
heures d'affaires	**heures d'ouverture** **heures de bureau**
spécial de la semaine	**solde de la semaine**
vente d'écoulement	**liquidation**

313. *punition*
Éviter: *punition* (Domaine: hockey)

Employer:
pénalité

Dans le domaine du hockey, **pénalité** désigne aussi bien le châtiment prévu par les règles du jeu que la sanction imposée. Il existe divers types de pénalités:
pénalité mineure (2 minutes)
pénalité majeure (5 minutes)
pénalité pour inconduite (10 minutes)
pénalité de match (exclusion du jeu)

Le terme *punition* ne s'applique pas dans ce contexte.

Q

314. QC
Le symbole **QC** est utilisé pour désigner le **Québec** dans les cas où une abréviation est nécessaire.

L'emploi de ce symbole est toutefois réservé à certains usages techniques: formulaires informatisés, tableaux statistiques, etc.

315. quelque
quel que

Quel que s'écrit en deux mots quand il précède directement un verbe (presque toujours le verbe **être**) ou un pronom personnel sujet:

Quelle que soit votre raison.
Quelles que soient vos idées.

Dans les autres cas, il s'écrit en un seul mot. Il peut être soit adjectif, soit adverbe. Quelque est adjectif et s'accorde quand il précède directement un nom ou quand il n'est séparé de ce nom que par un adjectif:

Il lui restait quelques dollars.
Quelques arbres bordaient la route.

Quelque est adverbe et donc invariable quand il a le sens de **si**, d'**environ** ou d'**à peu près**:

Quelque adroitement qu'il s'y prenne.
Il y a quelque vingt ans.

316. question

Voir *item*

R

317. rabais, de

Voir *escompte, d'*

318. radio-téléphone

Émetteur-récepteur radioélectrique permettant de communiquer avec un autre émetteur-recepteur. Il est possible avec cet appareil de faire parvenir en direct un reportage dans un studio pour enregistrement ou diffusion immédiate.

319. radiotélévision

Technique de transmission d'émissions de radio ou de télévision au moyen d'ondes radioélectriques à l'intention du public.

Ensemble des installations et entreprises qui acheminent vers le public des émissions de radio et de télévision.

Entreprise qui exploite des réseaux de radio et de télévision.

320. ralenti

Voir *slow motion*

321. *rapport d'impôt*

Éviter: *rapport d'impôt*

Employer:
déclaration de revenus

322. rayer
Voir *canceller*

323. *recomptage*
Éviter: *recomptage* (Domaine: élections)

Employer:
dépouillement judiciaire

324. réductions budgétaires
Voir *coupures budgétaires*

325. réduire
Voir *compresser*

326. réécriture
Voir *rewriting*

327. réembobiner
Voir *rewind, to*

328. refrain publicitaire
Voir *jingle*

329. registre des émissions
Voir *log sheet*

330. relationniste
Ce terme désigne une personne spécialisée dans les relations publiques.

On emploie également l'expression **agent de relations publiques**.

331. *remote*
Éviter: *remote* (Domaine: télévision)
Ex.: Ce technicien est en *remote* aujourd'hui: tourner les *remotes* en dix jours.

Employer:
extérieurs
hors studios

Selon le contexte, on doit remplacer *remote* par **hors studios** ou **extérieurs**. Pour désigner les prises de vues en plein air, c'est le substantif pluriel **extérieurs** qui convient:

Tourner les **extérieurs** en dix jours.

L'adjectif **hors studios** qualifie toute activité relative à une émission ou à une partie d'émission réalisée hors des studios:

Ce technicien est **hors studios** aujourd'hui.
Faire le calendrier des affectations **hors studios**.

332. remporter
Voir *mériter, se*

333. *rencontrer les échéanciers*
Éviter: *rencontrer les échéanciers*
Ex.: Afin de nous permettre de *rencontrer les échéanciers* prévus. . .

Employer:
respecter les échéances

Ex.: Afin de nous permettre de **respecter les échéances** prévues. . .

Le verbe *rencontrer* utilisé dans ce sens est un anglicisme. De plus, le terme *échéancier* est propre au domaine de la comptabilité où il désigne un classeur où l'on conserve des pièces, des factures, etc. en fonction de la date à laquelle on doit les traiter.

334. réouverture
Voir **rouvrir**

335. *réouvrir*
Voir **rouvrir**

336. repère
Voir *cue*

337. respecter les échéances
Voir *rencontrer les échéanciers*

338. restrictions budgétaires
Voir *coupures budgétaires*

339. révéler, se
Voir *avérer, s'*

340. *rewind, to*
Éviter: *to rewind* (Domaine: radio et télévision)

Employer:
réembobiner

Réenrouler rapidement un film ou une bande magnétique ou magnétoscopique.

341. *rewriting*
Éviter: *rewriting*

Employer:
adaptation
réécriture

On emploie **réécriture** ou **adaptation** pour désigner la révision complète ou le remaniement d'un article, d'un chapitre, d'un texte, etc.

On nomme **adaptateur** la personne qui est chargée du travail de **réécriture** dans un service spécifique.

342. rigoureux
Voir *drastique*

343. *risquer*
Éviter: *risquer (de gagner)*
Ex.: Vous *risquez de gagner* un voyage en Floride.

Employer:
avoir la chance (de gagner)
Ex.: Vous **avez la chance de gagner** un voyage en Floride.

Risquer, en français, se dit proprement du fait de s'exposer à un événement défavorable.

344. ritournelle publicitaire
Voir *jingle*

345. *round up*
Éviter: *round up* (Domaine: journalisme)

Employer:
tour d'horizon
tour (d'une question)

En journalisme, il s'agit de la synthèse complète d'un événement ou des activités d'un secteur dans une période donnée.

346. rouvrir
Pour désigner l'action d'ouvrir à nouveau, on doit utiliser le verbe **rouvrir**. *Réouvrir* est une forme qui n'existe tout simplement pas en français. Le substantif dérivé du verbe est néanmoins **réouverture**.

Une petite subtilité de notre belle langue...

S

347. saint
Il est préférable de ne pas abréger le mot **saint** lorsqu'il est rattaché à un nom de famille, de ville, de lieu géographique ou de voie publique:

monsieur Jean Saint-Pierre
l'église Saint-Joseph
Le Saguenay — Lac-Saint-Jean
la rue Saint-Urbain
le mont Sainte-Anne

348. sans aucun doute
Voir *définitivement*

349. *scoop*

Éviter: *scoop* (Domaine: journalisme)

Ex.: Cette nouvelle a été un *scoop* pour ***La Presse***.

Employer:

primeur

Ex.: Cette nouvelle a été une **primeur** pour ***La Presse***

Scoop est souvent utilisé pour désigner une nouvelle généralement importante ou sensationnelle publiée par un média avant tous les autres. Le terme **primeur** exprime bien cette réalité.

350. *seconder*

Éviter: *seconder*

Ex.: *Seconder une proposition.*

Employer:

appuyer

Ex.: **Appuyer quelqu'un qui fait une proposition**.

Le terme *seconder*, utilisé dans ce contexte, est un anglicisme et il faut employer **appuyer**.

Généralement, au cours d'une réunion, un point est **proposé** par quelqu'un et cette personne est ensuite **appuyée** par une autre personne. On lira donc dans un procès-verbal:

> Le Conseil accepte d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants . . . proposés par M^me^ Josée Leblanc, appuyée par M. Pierre Lessard.

351. séquence-annonce

Voir *preview*

352. *servir un avertissement*

Éviter: *servir un avertissement*

Ex.: Le directeur *a servi un avertissement* aux élèves dissipés.

Employer:

donner un avertissement

Ex.: Le directeur **a donné un avertissement** aux élèves dissipés.

Il s'agit d'un calque de l'anglais.

353. sigles

Le **sigle** est une suite d'initiales en majuscules servant d'abréviation, chaque lettre étant généralement suivie d'un point. La prononciation du sigle peut être alphabétique (O.L.F.) ou syllabique (C.E.G.E.P.).

Les sigles qui peuvent se prononcer comme un mot (AFNOR) s'appellent **acronymes**.

Plus un sigle est connu, plus la façon de l'écrire se simplifie:

C.E.G.E.P. — CEGEP — Cegep — cégep

À la limite, le sigle est traité comme un mot véritable et peut même donner lieu à la création de dérivés:

cégep — des cégeps — des cégépiens

Rappelons néanmoins que lorsqu'il est écrit en majuscules, le sigle ne prend jamais d'accent.

Dans la pratique journalistique, on écrit souvent les sigles sans points entre les lettres (CSN-CEQ) et on traite parfois les acronymes comme des noms propres (Onu, Otan, Unesco, etc.).

L'article qui précède un sigle prend le genre et le nombre du premier mot du sigle. Devant une voyelle, l'article s'élide:

la SCHL
l'ENAP

Voir aussi **accents sur les majuscules et les sigles**.

354. signal
Voir *cue*

355. simple député
Voir *back-bencher*

356. simultanément
Voir *en marge de*

357. *slow motion*
Éviter: *slow motion* (Domaine: télévision)

Employer:
ralenti

Ce procédé, qui peut être réalisé soit en réduisant la vitesse de lecture du ruban, soit en accélérant le rythme de la prise de vue, permet souvent la découverte de détails qui échapperaient autrement aux spectateurs les plus attentifs. On l'utilise également pour créer de nombreux effets spéciaux ou encore dans le domaine des sports.

Le procédé contraire (*quick motion*) s'appelle **accéléré**.

358. soldes
Voir *vente*

359. solution de rechange
Voir *alternatives, deux*

360. sommes, des
Voir *argents, des*

361. sonal
Voir *jingle*

362. sortant de charge, membre
Voir *ex-officio*

363. stade

Voir *stage*

364. *stage*

Éviter: *stage*

Ex.: À ce *stage* des négociations.

Employer:

stade

Ex.: À ce **stade** des négociations.

Les termes **stade** et **stage** sont souvent confondus dans l'usage courant. **Stage** désigne un temps ou un séjour, obligatoire ou volontaire, de préparation, de formation ou de perfectionnement:

un stage de trois mois en Belgique

Stade désigne une période distincte d'un déroulement:

au stade actuel de la relance économique

365. subside

Voir **octroi**

366. subvention

Voir **octroi**

367. *succomber de*

Éviter: *succomber de*

Ex.: *Succomber de* ses blessures.

Employer:

succomber à

Ex.: **Succomber à** ses blessures.

Il s'agit d'un mauvais emploi de la préposition **de**.

368. suite

Suite à est une locution qui appartient à la langue commerciale et dont l'usage n'est pas recommandé dans d'autres contextes. Il est préférable de dire **conséquemment à** ou **à la suite de**:

Le projet a été annulé, conséquemment à l'annonce des élections.

Dans la rédaction d'articles et de textes ainsi que dans la correspondance, on doit éviter la tournure *suite à* et la remplacer par **pour faire suite à . . .**, **pour donner suite à . . .**, **comme suite à . . .**

Par suite de signifie «en conséquence de»:

Par suite de cette maladie, il n'a pu assister à la réunion du comité intermédias.

Par la suite signifie «à une date ultérieure, dans l'avenir»:

Nous étudierons cette question par la suite.

Enfin, **tout de suite** s'écrit sans trait d'union.

369. sujet
Voir *item*

370. *supers-aubaines*
Éviter: *supers-aubaines* (Domaine: publicité)
Ex.: Des *supers-aubaines* (prononcé **zaubaines**).

Employer:
super-soldes

Ce slogan, entendu fréquemment à la radio, contient cependant deux fautes graves. Premièrement, le préfixe **super**, même s'il est joint à un substantif au pluriel, demeure toujours invariable:

des super-fusées; des super-magasins

Enfin, le terme *aubaine* employé au sens d'« article vendu à rabais » est un barbarisme. **Aubaine** désigne plutôt un avantage inattendu et inespéré et ce, dans tous les contextes en français.

371. super-soldes
Voir *supers-aubaines*

372. sur
Il faut se garder de calquer l'usage anglais quand on utilise la préposition **sur**.

Ainsi, on ne voyage pas *sur un train*, mais **dans un train**, **dans un autobus**, **dans l'avion** de 5 h, etc.

On ne siège pas *sur un comité*, mais **à un comité**; **on est membre d'un comité**, **on fait partie d'un comité**.

Enfin, on ne travaille pas *sur semaine* ou *sur l'heure des repas*, mais **pendant la semaine**, **en semaine** ou **pendant l'heure des repas**.

373. symbole
Par **symbole**, on désigne une représentation graphique qui évoque une association d'idées ou qui désigne une entreprise ou un organisme.

Voici, à titre d'exemple, le symbole de l'**Année mondiale des communications**:

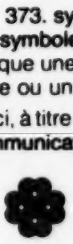

Voir aussi **logo** et **sigles**

374. symbole du dollar
Voir **dollar ($)**

375. synchronisation gestuelle
Voir *playback*

376. synchronisation labiale
Voir *lip sync*

T

377. table ronde
Voir *panel*

378. tandis que
Tandis que se prononce obligatoirement **tandi que** et jamais *tandi-s-que*.

379. taux d'intérêt préférentiel
Voir *prime rate*

380. taux préférentiel
Voir *prime rate*

381. télédistribution
Ensemble des modes de transmission unidirectionnelle ou bidirectionnelle, analogique ou numérique de signaux vidéo, audio ou autres, par câbles coaxiaux ou à fibres optiques, par faisceaux hertziens ou par satellites entre un ou plusieurs centres de distribution et un ensemble d'abonnés.

382. téléinformatique
Technique mettant en oeuvre des moyens de télécommunication et d'informatique et ayant pour objet de transmettre des données entre équipements informatiques en vue de leur exploitation.

383. télématique
Ensemble de services, à usage professionnel ou domestique, permettant la transmission unilatérale ou interactive d'informations textuelles, imagées ou sonores sur un réseau de télécommunications par la mise en oeuvre de techniques de téléinformatique.

384. télévision
Voir **production (télévision)**

385. télévision payante
La **télévision payante** permet, moyennant un abonnement ou un autre mode de facturation, de capter, sur un ou plusieurs canaux, des émissions retransmises sans interruption publicitaire. Il y a deux procédés de diffusion aux

abonnés, soit les ondes hertziennes ou les câbles coaxiaux, ce dernier procédé étant le plus courant au Canada.

Généralement, un système de brouillage ou de blocage interdit la réception des émissions de la télévision payante par les non-abonnés.

Il existe différentes formules de télévision payante:

télévision payante d'antenne
Télévision payante dont le signal est diffusé à partir d'une antenne et capté par un récepteur.

télévision payante en télédistribution
Télévision payante dont le signal est relayé par câble coaxial.

télévision par abonnement
Télévision payante dont on s'assure le service par le versement d'un abonnement.

télévision à péage
Télévision payante dont on s'assure le service par l'insertion d'une pièce de monnaie dans une sébile raccordée au poste récepteur.

télévision facturable
Télévision payante où une sorte d'audimètre consigne graphiquement les heures d'écoute du client qui est facturé en conséquence.

télévision sur commande
Télévision payante où le client a la faculté de commander d'avance les émissions qu'il désire regarder et est facturé en conséquence.

télévision à surpaiement
Télévision payante donnant un canal fourni comme supplément aux services de base offerts par un télédistributeur moyennant versement obligatoire d'un droit majorant l'abonnement de base.

Il est donc possible de considérer **télévision payante** comme un terme générique qui englobe toutes les formules que nous venons de décrire.

386. tel que

Tel que ne peut s'employer que si **tel** est un adjectif qui se rapporte à un nom qui précède. Son emploi est fautif si **tel que** remplace toute une proposition.

Il faut donc éviter de dire:

Tel qu'annoncé, la réunion se tiendra à 9 h.

Mais plutôt, de façon correcte:

Comme il a été annoncé, la réunion se tiendra à 9 h.
Comme on l'a annoncé, la réunion se tiendra à 9 h.

387. *température*
Éviter: *température*
Ex.: Nous avons une belle *température* ce matin.

Employer:
temps
Ex.: Nous avons un beau **temps** ce matin.

En français moderne, il ne faut pas confondre **temps** et **température**.

Beau temps, mauvais temps . . . quand on parle de **temps**, il s'agit de pluie, de neige, de nuages, d'humidité, etc.

Quand on parle de **température**, on évoque le degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère et, au Québec, la température s'exprime en degrés Celsius.

Rappelez-vous: quand il s'agit du temps, pensez au soleil; et quand il est question de température, pensez au thermomètre!

388. temps
Voir *température*

389. temps de parole (mis à la disposition des partis politiques)
Temps d'émission réservé gratuitement aux différents partis politiques, à la radio ou à la télévision, pour qu'ils exposent leur programme au public.

390. tenir pour acquis
Voir *prendre pour acquis*

391. top
Voir *cue*

392. topo
Bref reportage faisant le portrait d'une situation.

393. toponymes
Terme employé pour désigner les **noms de lieux** ou **noms géographiques**.

Les toponymes se subdivisent en deux classes principales: **les noms d'entités de nature administrative** et **les noms d'entités naturelles**. On entend par un nom d'entité de nature administrative un nom de lieu désignant un espace dont les limites ont été imaginées ou choisies par l'homme: avenue, rue, ville, province, chemin, route, division territoriale, édifice, etc. alors qu'un nom d'entité naturelle est un nom de lieu qui désigne un espace façonné par la nature (lac, baie, rivière, fleuve, mont, plaine, etc.).

Un toponyme est généralement composé de deux éléments principaux: le premier que l'on appelle **le générique** désigne le type d'entité dont il s'agit (rue, lac, rivière, boulevard, parc, etc.). Le deuxième élément, **le spécifique**, sert à préciser la dénomination. Ainsi, Vert, Outardes et Prairies constituent respectivement les spécifiques des toponymes lac Vert, rivière aux Outardes et rivière des Prairies.

Traits d'union dans les toponymes

a) Génériques

L'élément spécifique d'un toponyme n'est jamais lié à l'élément générique par un trait d'union, même si une partie du spécifique précède le générique:

le lac Kénogami
le boulevard Saint-Cyrille

b) Spécifiques

Les constituants d'un élément spécifique d'un nom d'entité de nature administrative sont reliés entre eux par un trait d'union:

Sainte-Anne-de-Beaupré
le chemin du Haut-de-la-paroisse
Montréal-Nord
la rue du Portage-des-Roches

Néanmoins, lorsque l'élément spécifique d'un nom d'entité de nature administrative commence par un article ou une préposition, il n'y a pas de trait d'union entre l'article ou la préposition et le substantif qui suit:

La Tuque
Les Éboulements

On ne met pas de trait d'union entre les constituants d'un spécifique d'un nom d'entité naturelle:

la rivière de l'Anse à Beaufils
le lac du Pin Rouge
le ruisseau du Gros Louis

Il faut noter qu'un élément spécifique composé d'un prénom ou d'un nom, d'un prénom double, de deux noms, d'un nom ou d'un prénom précédé d'un titre, d'un qualificatif ou d'un diminutif, d'initiales, exige la présence du trait d'union entre ses constituants et ce, dans tous les toponymes:

le mont Raoul-Blanchard
le lac du Général-Tremblay
le boulevard Pie-XII
l'édifice Marguerite-Belley
l'avenue F.-X.-Lemieux
le pont Pierre-Laporte
la chute Pierre-Antoine

Points cardinaux dans les toponymes

On n'utilise pas le trait d'union lorsqu'un point cardinal est déterminatif de l'élément générique du nom d'une voie de communication:

la rue Auger Est
le boulevard Saint-Paul Ouest

Cependant, si le point cardinal est déterminatif de l'élément spécifique, il est lié à ce dernier par un trait d'union:

le boulevard du Versant-Nord

Majuscules dans les toponymes

a) Génériques

Dans un texte, les génériques de tous les toponymes commencent par une minuscule:

la rue Jacques-Cartier
le lac Brochet

b) Spécifiques

Les composants des spécifiques de tous les toponymes prennent la majuscule initiale, excepté les articles et les particules de liaison:

la rue du Chien-Bleu
le ruisseau à Madeleine
Sainte-Anne-des-Monts
le lac de la Cigarette
la Grande rivière de la Baleine

Notez que dans le dernier exemple, on considère que **Grande** fait partie du spécifique.

Articles et particules de liaison dans les toponymes

Les articles et les particules de liaison (le, la, les, l', de, à, etc.) ne sont pas liés au spécifique par un trait d'union quand ils sont placés au début du spécifique:

la rue de Normandie
le lac du Pin Rouge

Dans les toponymes administratifs, ils sont cependant reliés aux constituants du spécifique lorsqu'ils sont placés entre eux:

la route du Bois-de-l'Ail
le chemin de l'Anse-à-Beaufils

Note. — Il va de soi que cet article n'est qu'un résumé des principales questions touchant la toponymie. Pour explorer davantage le sujet, on peut consulter les publications de la Commission de toponymie du Québec.

394. tour d'horizon

Voir *round up*

395. tour du chapeau
Pour désigner l'exploit de celui ou celle qui réussit à marquer trois buts au cours d'un même match, cette expression est correcte dans le domaine du hockey.

396. tour (d'une question)
Voir *round up*.

397. tout à fait
Tout à fait s'écrit sans trait d'union.

398. tout de suite
Voir **suite**.

399. tribune téléphonique
Voir *ligne ouverte*.

U

400. unité monétaire
Voir **dollar ($)**.

V

401. *vente*
Éviter: *vente*
Ex.: *Vente* de printemps.

Employer:
soldes
Ex.: **Soldes** de printemps.

402. *versatile*
Versatile signifie «sujet à changer brusquement de parti, d'opinion, exposé à des revirements soudains, changeant, inconstant». En outre, cet adjectif a une connotation péjorative.

Ce n'est donc pas exact de parler d'un *athlète versatile* pour désigner un athlète **à l'aise dans plusieurs disciplines**, **doué de talents divers** ou **polyvalent**.

403. *videotape*
Éviter: *videotape* (Domaine: télévision)

Employer:
bande magnétoscopique

Bande magnétique servant à la conservation des images de télévision.

404. ville
Voir *cité*

405. *ville de*
Il importe de ne pas confondre le nom géographique et la désignation légale d'une municipalité. La désignation légale comprend, en plus du nom géographique, des termes juridiques précis (ville, paroisse, corporation municipale, etc.) indiquant le statut administratif de l'entité désignée par le nom géographique.

Ville de La Baie (désignation légale)
La Baie (toponyme ou nom géographique)

Cette habitude de nommer le lieu géographique par la désignation légale doit être évitée. Les seuls cas où l'on peut utiliser la désignation légale sont ceux où l'on parle précisément de l'Administration.

406. vingt
Vingt (tout comme **cent**) prend la marque du pluriel quand il est précédé d'un nombre qui le multiplie mais reste invariable lorsqu'il est, en plus, suivi d'un autre nombre.

quatre-vingts
quatre-vingt-deux

Vingt est cependant toujours invariable quand il est précédé de **cent** ou **mille**.

407. *voice over*
Éviter : *voice over* (Domaine : télévision)

Employer :
monologue intérieur

Procédé qui permet de communiquer la pensée d'un personnage alors que ses lèvres restent immobiles.

408. *voice over (V.O.)*
Éviter : *voice over (V.O.)* (Domaine : télévision)
off camera voice

Employer :
voix hors champ (h.c.)

Il s'agit d'une voix superposée à une image sans que le locuteur paraisse à l'écran.

Ce procédé de superposition s'appelle un **hors-champ**.

409. voiture de reportage
Voir **car de reportage**

410. voix hors champ
Voir *voice over (V.O.)*

411. volet
Voir *wipe*

W

412. wipe
Eviter: *wipe* (Domaine: télévision)

Employer:
volet

Terme générique désignant divers procédés de transition entre deux images; ces effets électroniques peuvent prendre de multiples formes, allant de la plus simple à la plus recherchée.

Bibliographie

BELLE-ISLE, J.-Gérald. *Dictionnaire technique général anglais-français*. Montréal, Beauchemin, 1977, 552 p.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. *Le français au bureau*. Office de la langue française. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1982, 197 p.

C'est-à-dire. Montréal, Société Radio-Canada, vol. 1 . . . . 1960 . . Parution irrégulière (bulletin et fiches).

Code typographique: choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre, 12e éd., Paris, Syndicat national des cadres et maîtrises du livre, de la presse et des industries graphiques, 1978, 121 p.

COLPRON, Gilles. *Les anglicismes au Québec: répertoire classifié*, Montréal, Beauchemin, 1970, 247 p.

COMMISSION DE TERMINOLOGIE DE L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Office de la langue française, Québec, 1982, 101 p.

DAGENAIS, Gérard. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec, Pedagogia, 1967, 679 p.

DION, Gérard. *Dictionnaire canadien des relations du travail; français-anglais*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, 662 p.

DION, Gérard. *Vocabulaire français-anglais des relations professionnelles — Glossary of Terms Used in Industrial Relations, English-French*, 2e éd., Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 350 p.

DORVAL, André. *Néologie et communication*, coll. Néologie en marche, numéro 21, Office de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, 126 p.

DUBOIS, Jean. *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse, 1975, 1950 p.

DUBUC, Robert. *Objectif 200: deux cents fautes à corriger*, Montréal, Éditions Ici Radio-Canada et Leméac, 1971, 133 p.

DUBUC, Robert. *Vocabulaire bilingue de la production télévision anglais-français, français-anglais*, Montréal, Leméac, 1982, 402 p.

DUBUC, Robert. *Vocabulaire de gestion*, Montréal, Leméac, 1974, 135 p.

DUGAS, Jean-Yves. *Répertoire des gentilés (noms des habitants) du Québec*, Commission de toponymie, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1981, 60 p.

GILBERT, Pierre. *Dictionnaire des mots nouveaux*, Paris, Hachette-Tchou, 1971, 572 p.

GIRODET, Jean. *Dictionnaire du bon français*, Paris, Bordas, 1981, 896 p.

GIRODET, Jean. *Logos: grand dictionnaire de la langue française*, Paris, Bordas, 1976, 3 vol.

GOURIOU, Ch. *Mémento typographique*, Paris, Hachette, 1973, 122 p.

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 11e éd., Paris-Gembloux, Duculot, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, 1980, 1519 p.

HANSE, Joseph. *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Paris, Éditions scientifiques et littéraires, 1971, 758 p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *101 expressions à corriger*, Office de la langue française, Montréal [s.d.], 24 p.

PRESSE CANADIENNE. *Guide du journaliste*, Montréal, La Presse canadienne, 1978, 157 p.

Que dire? Montréal, Comité de linguistique, Société Radio-Canada, vol. 1 . . . 1968 . . .

RAMAT, Aurel. *Grammaire typographique*, Montréal, Aurel Ramat, 1982, 91 p.

ROBERT-COLLINS. *Dictionnaire français-anglais, anglais-français/Collins-Robert French-English Dictionary*, Paris, Société du Nouveau Littré, London, Collins, 1978, 781 p.

ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française: les mots et les associations d'idées*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1978, 6 vol., 1 suppl.

ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouv. éd. rev., corr. et mise à jour, Paris, Société du Nouveau Littré, 1980, 2171 p.

SAUVÉ, Madeleine. *Observations grammaticales et terminologiques*. Montréal, Université de Montréal (fiches).

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES. *Les mots dits grands maux*. Montréal, 1979. 83 p.

SYLVAIN, Fernand. *Dictionnaire de la comptabilité*. Toronto, Institut canadien des comptables agréés, 1977. 258 p.

SYLVAIN, Fernand. *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*. Toronto, Institut canadien des comptables agréés, 1982. 661 p.

THOMAS, Adolphe V. *Dictionnaire des difficultés de la langue française*. nouv. éd. rev. et corr. Paris, Larousse, 1976. 435 p.

Notes

1983
Année mondiale des communications

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

34-6046
Imprimé au Québec, Canada